

Règlement Aquathlon et Cross Duathlon Jeune

Définition

L'aquathlon consiste à enchaîner natation et course à pied dans cet ordre et sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines.

Le duathlon consiste à enchaîner ; course à pied, VTT et à nouveau course à pied, sans arrêt du chronomètre entre les différentes disciplines.

Organisation

Le duathlon et aquathlon coutançais sont organisés par le club de COUTANCES TRIATHLON, suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon.

L'ensemble de la manifestation se déroule sur un circuit fermé à la circulation, dans l'enceinte du parc des sports de Coutances le dimanche 4 Octobre 2015, à partir de 12h45.

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés FFTRI bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les non licenciés FFTRI, la souscription d'une licence journée est obligatoire et se fera au moment du retrait du dossard.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, en cas d'accident dû à un mauvais état de santé, au non respect des consignes de sécurité ou de la réglementation de la FFTRI.

Catégories et distances

Catégories	Aquathlon			Duathlon			
	Votre choix d'épreuve	Natation	Course à pied	Votre choix d'épreuve	Course à pied	VTT	Course à pied
Mini poussin (MP)/ Poussin(P) 2009 à 2006	<input type="checkbox"/>	MP: 25 m P: 50 m	400 m	<input type="checkbox"/>	250 m	1000m	250 m
Pupille / Benjamin 2004 à 2001	<input type="checkbox"/>	100 m	800 m	<input type="checkbox"/>	750 m	3000m	750 m
Minime /Cadet 2001 à 1998	<input type="checkbox"/>	200 m	1 500 m	<input type="checkbox"/>	1000 m	5000m	1000 m
Junior / Sénior / Vétéran: à partir de 97							
* Découverte (une série)	<input type="checkbox"/>	300 m	2 500 m				
* Double super sprint (2 séries)	<input type="checkbox"/>						
* Relais (2 séries)	<input type="checkbox"/>						

Programme de la journée

Duathlon Jeune

- 9h : Inscription et Retrait des dossards
- 9h 45 : Briefing
- 10h 00: Départ Minimes/Cadets
- 10h 45: Départ Pupilles / Benjamins
- 11h 00 Départ Mini-Poussins / Poussins
- 11h 30 : podium
-

Midi : restauration possible sur place. Voir au verso.

Aquathlon :

- 12h45 : Inscription et Retrait des dossards
- 13h45 : Briefing
- 14h : départ 1ere manche double super-sprint et découverte
- 14h 45: Départ Mini-Poussins / Poussins
- 15h 00: Départ Pupilles / Benjamins
- 15h 30: Départ Minimes/Cadets
- 15h 45 : Podium enfant
- 16h : départ 2^{nde} manche double super-sprint
- Podium double super-sprint et découverte

Tarif

Aquathlon: 5 €
Duathlon: 4 €
Les 2 épreuves: 7 €

Découverte: 8 €
(licencié(e)s FFTRI: 6 €)
Double super-sprint: 9 €
(licencié(e)s FFTRI: 7 €)
Relais: 10 € par équipe
(licencié(e)s FFTRI: 8 €)

Inscription

Attention !!! Aucune inscription n'est possible sur place le jour même pour le double super sprint. Pour les épreuves avenir et découverte, il est possible de s'inscrire sur place sous réserve de places disponibles.

Pour les personnes ayant participées à l'épreuve découverte, il est possible de s'inscrire au double super sprint (et donc de participer à la deuxième manche) jusqu'à 14h45.

Le dossier complet d'inscription est à renvoyer avant le **mardi 29 septembre 2015** à :

Poisson Sébastien
7 route de l'abbaye
50210 Ouville

Un dossier complet comprend :

- le bulletin d'inscription dûment rempli et signé
 - le règlement par chèque à l'ordre de *Coutances Triathlon*
 - l'autorisation parentale signée pour les mineurs
 - une photocopie de la licence de triathlon pour les licenciés FFTRI
ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et de la course à pied en compétition de moins de 6 mois (les licences FFN et FFA n'ont aucune validité sur un aquathlon), pour l'aquathlon. Ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT et de la course à pied en compétition de moins de 6 mois, pour le duathlon.
- L'inscription est nominative. L'échange ou cession d'un dossard sans l'accord des organisateurs engage la responsabilité du titulaire du dossard.

C.N.I.L

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, chaque concurrent dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. S'il souhaite ne pas être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il lui appartient d'en informer par écrit les organisateurs en indiquant nom, prénom et adresse.

Déroulement des épreuves

Aquathlon :

Les règles de course de l'aquathlon coutançais sont celles de la réglementation générale fédérale en vigueur en 2015.

Le chronométrage s'effectuera à la seconde près. En cas d'égalité, la priorité sera accordée au plus jeune des participants.

Chaque concurrent disposera de son propre équipement.

Organisation des départs

Les départs sont donnés par vagues successives. La constitution ainsi que l'heure de passage des vagues seront affichées sur un panneau, au niveau du retrait des dossards. Les concurrents devront être présents en chambre d'appel 10 min avant leur départ. Toutes les affaires personnelles des concurrents devront être rangées dans les sacs prévus à cet effet : il ne doit rien rester dans le vestiaire. Ces sacs, ainsi que les affaires de course à pied, seront déposés dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté le bassin.

Principe du double super sprint

La première manche (séries de qualification) permet d'établir un classement de tous les participants qui fixe la constitution des vagues pour les finales.

La deuxième manche (finales) permet d'obtenir le classement scratch définitif. Le départ se fait par vague, ajustable selon le nombre de concurrents, des moins bons temps aux meilleurs temps de la première manche. Par exemple, la dernière vague classe les 10 premiers, l'avant-dernière les athlètes de 11 à 20, etc ...

Relais Le relais est composé d'une équipe de deux personnes à partir de la catégorie junior dont la composition est libre (mixte ou non mixte, junior avec sénior etc...).

Les équipes font deux manches.

Natation

Elle se déroule en bassin de 25 mètres. Le départ sera donné dans l'eau. La sortie de l'eau s'effectue par le mur quelle que soit la ligne et du côté opposé aux plots. Tout matériel aidant à la flottaison ou à la propulsion (pull-boy, palmes, combinaison, ...) est bien sûr interdit.

Aire de transition

Elle est située à la sortie du bassin. Cette zone est interdite à toute personne extérieure à l'organisation. Chaque concurrent devra respecter l'emplacement qui lui est attribué et, à la transition, ranger son équipement de natation dans son sac. Ce sac sera placé dans la caisse fournie par l'organisation.

Course à pied

Tous les concurrents sont invités à reconnaître le parcours. Aucune assistance extérieure n'est autorisée excepté celle des organisateurs.

Duathlon

- Chaque concurrent disposera de son propre équipement (vélo de route ou VTT, vêtements, chaussures, casque de cyclisme), les dossards seront fournis.
- Le port du casque (non fourni) à coque dure est obligatoire dès la prise du vélo dans le parc, pendant la course cycliste et jusqu'à dépose du vélo dans le parc, jugulaire attachée.
- Tout véhicule suiveur est interdit, aucune aide extérieure pendant la partie cycliste, sauf celle prévue par l'organisateur.
- Parc à vélos : la circulation dans le parc se fait à pied, vélo à la main, l'accès au parc est limité aux organisateurs, arbitres et concurrents seulement.
- Les participants doivent se conformer aux directives des officiels et des commissaires.
- La responsabilité civile des organisateurs sera garantie par une assurance contractée spécialement pour les épreuves. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, bris ou vol de matériel

Résultat / classement / récompense

Les résultats seront affichés sur place au scratch. Ils seront consultables peu de temps après sur le site du club www.coutancestriathlon.fr.

Droit à l'image

De par leur inscription, les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de l'aquathlon coutançais, sur tous les supports y compris les documents promotionnels.

Annulation

En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Acceptation

Tous les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification. Par la même, ils dégagent les organisateurs de toutes responsabilités pour tous les dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après l'épreuve.